



Recherche avancée

Affichage des résultats 1 à 5 sur 5 au total

PAGE DE BASE

Pertinence: 100%

Traitement

Si la réduction des déchets à la source doit rester la priorité en matière de gestion des déchets, le Syndicat Emeraude œuvre au quotidien pour une valorisation optimale des déchets produits sur le territoire.

10/02/2020

PAGE DE BASE

Pertinence: 100%

Financement

Le Syndicat Émeraude adopte annuellement un budget de l'ordre de 35 à 40 millions d'euros, destiné à financer le service public de prévention, de collecte et d'élimination des déchets.

17/12/2019



Elus + organigramme

17/12/2019

Présentation

Le Syndicat Emeraude, dont l'origine remonte à 1993, regroupe à ce jour, dix-sept communes réparties sur deux communautés d'agglomération. L'ensemble de ce territoire forme le Syndicat mixte pour la Prévention, la Collecte et le Traitement des Déchets de la Vallée de Montmorency.

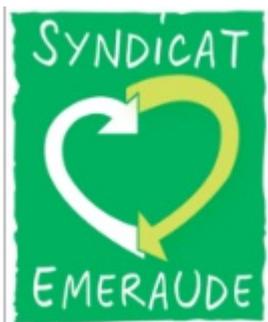
17/12/2019

Fonctionnement

Le Syndicat Emeraude est une structure intercommunale, créée en 1993. Il fonctionne sur le principe de la démocratie locale et sur le modèle d'un conseil municipal. Son administration est assurée par un Président, une assemblée délibérante (le Comité), une instance restreinte (le Bureau) et une équipe technique et administrative.

17/12/2019





(<https://www.syndicat-emeraude.fr/>)

SYNDICAT EMERAUDE

172, Chaussée Jules César
95130 Le Plessis-Bouchard

Horaires :

Du lundi au vendredi

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

☎ 01 34 11 92 92



URL de la page: <https://www.syndicat-emeraude.fr/recherche?>

f%5B0%5D=rubrique%3AQui%20sommes%20nous%20%3F&f%5B1%5D=type%3A